

Année scolaire 2016/2017

Madame, Monsieur,

Nous vous communiquons ci-dessous un certain nombre de renseignements sur la prochaine rentrée : dates, régime des études, bourses, scolarité...

Nous vous invitons à garder cette circulaire toute l'année de manière à pouvoir la consulter le cas échéant.

1 - RENTREE SCOLAIRE**✓ SECONDE****Accueil et Installation à l'Internat pour les SECONDES :**

le jeudi 1^{er} septembre 2016 de 8h30 à 9h30.

Présentation « internat » et informations parents et élèves de 9h40 à 9h55 en Amphi A.

La rentrée scolaire est fixée pour les **SECONDES** le **JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE 2016 à 10h30** et la fin des cours à 16h30

La distribution des livres ARBS aura lieu le 2 Septembre 2016 de 9h30 à 11h30 en salle E2/E3/E4

A partir du **VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016** cours en fonction des emplois du temps.

✓ PREMIERE et TERMINALE**Accueil et Installation à l'Internat pour les NOUVEAUX ELEVES de premières et terminales :**

le Vendredi 2 septembre 2016 de 8h30 à 9h30.

Présentation et informations parents et élèves de 9h40 à 9h55 en Amphi A.

La rentrée scolaire est fixée pour les **NOUVEAUX ELEVES de PREMIERES ET TERMINALES** au **VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016 à 10h30**

et pour toutes les **PREMIERES** au **VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016 à 13h30**

et pour toutes les **TERMINALES** au **VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016 à 14h30**

Pour les internes 2015/2016, accès à la bagagerie le lundi 5 septembre 2016 au matin en salle D1 : pour les PREMIERES et TERMINALES : Installation à partir de 17h20.

La journée se termine le vendredi 2 septembre 2016 à 16h30 pour les premières et terminales.

La distribution des livres ARBS aura lieu le 2 septembre 2016 de 13h30 à 15h pour les premières et de 15h à 16h30 pour les terminales en salle E2/E3/E4.

2 - REUNIONS D'INFORMATION Pour les SECONDES - SECONDES PASSERELLES
Le vendredi 9 septembre 2016 à 18h

Pour les PREMIERES
Le vendredi 16 septembre 2016 à 18h

3 - CELEBRATION DE RENTREE : le Vendredi 30 septembre 2016 à 11h

4 - TROUSSEAU ET EQUIPEMENT

a) Pour les pensionnaires

Lit, matelas sont fournis par le Lycée. Le pensionnaire doit apporter :

- draps, couvertures ou couette, oreiller (prévoir un protège matelas type alèse),
- nécessaire de toilette, papier toilette,
- pantoufles ou claquettes (hygiène sortie douches)

Pour des raisons de sécurité les bombes aérosol au gaz sont interdites

Nous préconisons aux parents d'inscrire, de manière indélébile, le nom de l'élève sur tous ses effets et matériels de couchage.

Les élèves internes auront besoin de 2 cadenas de qualité **à clé** (diamètre anse du cadenas 6/7 mm au maximum) dont un double avec le nom de l'élève qui peut être confié à l'éducateur.

ATTENTION : il est fortement recommandé de ne pas apporter de vêtements de trop grande valeur. Les appareils de type téléphone portable, MP3, tablette, ordinateur sont sous l'entière responsabilité de l'élève.

L'établissement dégage toute responsabilité en cas de vol. Aucune assurance ne couvre ce type d'incident.

Pour les problèmes de santé particuliers, les faire connaître au maître d'internat. En cas d'allergie alimentaire ou autre, le secrétariat du lycée tient à votre disposition un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Le DOSSIER INTERNAT est à télécharger sur le site et à renvoyer pour le 17 août 2016 au plus tard.

b) Pour tous les élèves

Les listes de fournitures scolaires seront données par chaque professeur à la rentrée.

- Tenue de classe pour le cours de physique/chimie :

(blouse blanche, lunettes de protection, une paire de gants de protection type produit ménager).

Si vous le désirez, vous avez la possibilité de passer par la société LIGNE BLEUE, 397 rue Gambetta, 59000 Lille.

- Tenue de sport : (obligatoire pour tous) : short, tennis ou baskets, tee-shirt.

- Calculatrice en seconde : le modèle de calculatrice vous sera donné à la rentrée scolaire (il y a souvent des promotions).

c) La carte Génération #HDF (anciennement « chéquiers région »)

demande à effectuer en ligne sur <https://cartegeneration.npdcp.fr/Views/Connexion.aspx?ReturnUrl=%2f>

d) Commande livres ARBS

La demande est à effectuer en ligne sur le site www.arbs.com

5 - CDI

Le CDI du lycée est ouvert aux élèves du lundi au vendredi. Il accueille les élèves en accès libre pendant les heures d'études ou des groupes d'élèves accompagnés de leurs professeurs lors de séances pédagogiques. C'est un lieu de recherches, de lecture et d'ouverture à la culture. Il met à disposition des élèves et professeurs des ressources variées. Il propose pendant l'année scolaire différentes animations (expositions, concours lecture, Semaine de la Presse...) Le Club Manga s'y réunit une fois par semaine pendant la pause du midi.

6 - FOYER

Une cotisation de 7 euros (prévue dans les frais de scolarité) permettra à chaque élève de fréquenter le foyer oxygène et contribuera à financer les activités périscolaires organisées par le bureau des élèves du lycée Ozanam.

7 - REGIME DES ETUDES ET SORTIES.

a) Horaire des cours

Ils sont compris tous les jours entre 8h30 et 17h30.

b) Sortie des élèves internes

Les élèves internes sont présents au lycée du lundi matin au vendredi dernière heure de cours. Ainsi en cas d'absence de cours en semaine, l'élève interne doit aller en étude. Toute sortie entre 8h30 et 17h30 doit être validée par le bureau « vie scolaire » ou le Conseiller Principal d'éducation. Les absences exceptionnelles de l'internat doivent être notifiées au moins 24h à l'avance et validées par le Maître d'internat. L'élève interne doit toujours s'assurer de la validité de sa sortie au préalable. L'internat est fermé du vendredi à 8h au lundi à 17h20, la veille et les jours fériés, journées pédagogiques

8 - ESPACE FUMEUR

Demande d'autorisation à télécharger sur le site et coupon à remettre au bureau Vie Scolaire (Eric CROMBET).

9 - BOURSES NATIONALES

Votre fils ou fille bénéficie d'une bourse en 2015/2016 et change d'établissement scolaire en 2016/2017 :
vous devez effectuer une demande de transfert de bourse nationale par l'intermédiaire de l'établissement fréquenté avant le **30 août 2016**.

10 - TRANSPORT SCOLAIRE

1^{ère} demande : démarche à effectuer en ligne sur <https://transportscolaire.lenord.fr>

Renouvellement de la demande de transport pour les élèves de 2^o, 1^o en 2015/2016 à OZANAM

Les élèves qui bénéficient d'ores et déjà d'un titre de transport financé par le Département du Nord et dont la situation ne change pas (domicile et/ou établissement scolaire et/ou régime scolaire) ne doivent effectuer aucune démarche. Ils recevront directement à leur domicile, dans les prochaines semaines, leur(s) prise(s) en charge 2016/2017.

✓ Les élèves qui ne peuvent bénéficier de la gratuité doivent se mettre en rapport avec les différents transporteurs afin de bénéficier d'un abonnement.

A titre d'information :

Accès au lycée par les transports en commun :

- métro : arrêt place Madeleine Caulier ou Saint-Maurice Pellevoisin.

11- BDI - BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Ouverture les mardis et mercredis de 11h30 à 13h30 pour permettre aux élèves de se renseigner sur leur orientation et le choix d'un métier.

Mise à disposition de nombreux documents pour les aider dans leurs recherches.

Pour tenir ces 2 permanences, n'hésitez-pas à nous rejoindre : bdi@ozanam.eu